

Juillet 2015



# Le petit Frazéen

n° 16

B  
u  
l  
l  
e  
t  
i  
n

M  
u  
n  
i  
c  
i  
p  
a  
l



## L'édito du Maire

*Notre église remarquable et remarquée par les mécènes : la puissance du don au service du Patrimoine, et ce depuis si longtemps !*

*Depuis le 27 mars, nous vous sollicitons tous pour relayer notre recherche de mécènes via la souscription ouverte par la Fondation du Patrimoine.*

*Cette souscription avance bien puisque nous dépassons les 6 000 euros de dons, et ce n'est pas fini : nous espérons bientôt toucher d'autres mécènes, entreprises ou particuliers d'Eure-et-Loir, grâce à une opération de recherche de fonds spécialement organisée pour deux églises du Perche : Frazé et Thiron, et très appuyée par notre ami Stéphane Bern, dont on connaît l'engagement pour le Patrimoine.*

*En effet, la Société Générale de Chartres a rassemblé autour de nos deux projets de restauration des clients importants pouvant envisager de défiscaliser leurs revenus par voie de soutien au Patrimoine. Cette soirée a eu lieu le 17 juin dernier et nous avons pu convaincre les chartrains chefs d'entreprises, notaires ou autres de l'intérêt de soutenir le patrimoine rural exceptionnel que sont nos deux édifices classés.*

*Victor Provôt, Maire de Thiron-Gardais, et moi-même avons pris la parole chacun à notre tour pour parler de nos églises, et nous étions soutenus très activement par Monsieur Stéphane Bern, qui a su une fois de plus convaincre ses auditeurs de la richesse économique et touristique que représentent nos bâtiments, sans parler de leur valeur historique et culturelle !*

*De plus, la Fondation du Patrimoine ouvre un « club des mécènes » eurélien, réservé aux entreprises engagées à verser au moins 3000 euros de dons chaque année pour soutenir des projets identifiés par la Fondation. Or ces projets sont en priorité... Frazé et Thiron-Gardais !*

*Comme vous le voyez, nous bénéficions d'un soutien incroyable, que nous envieraient bien des villages de France !*

*Le mécénat patrimonial est une pratique encore peu répandue en France, alors que dans les pays anglo-saxons, c'est devenu monnaie courante.*

*Nous fondons de grands espoirs sur cette nouvelle forme de contribution de la société civile à l'effort que font des petites communes en charge de si beaux bâtiments.*

*Choisir comment on paie ses impôts, finalement c'est une idée qui devrait plaire à beaucoup, et choisir ces deux si beaux villages est une chance que nous sommes nombreux à leur souffler de saisir !*

*Mais petits ou gros, tous les dons nous touchent et nous interpellent : les plus modestes parce qu'ils sont un signal de l'attachement de chacun à notre église, et un encouragement aux membres du Conseil Municipal qui a pris la décision de lancer ces importants travaux dans un contexte de resserrement des financements publics. Les plus importants parce qu'ils constituent réellement une aide bienvenue dans cette conjoncture peu propice aux engagements financiers de long terme.*

*En nous soutenant si clairement et si fortement, c'est le Patrimoine rural que l'on sauve mais c'est aussi nous dire "vous avez bien fait, nous sommes à vos côtés".*

*Enfin, à propos de mécénat, savez-vous que la marraine de notre cloche, celle qui l'a financée en 1780 et qui de ce fait était une des premières « mécènes » de Frazé, Marie Thiroux d'Arconville, était originaire de Meudon, et propriétaire, avec son mari, du château de Frazé ? C'était une femme de lettres et une chimiste. Elle avait appris l'anglais, était initiée à la physique, avait suivi des cours d'anatomie, d'histoire naturelle et de médecine. Dans le cercle de ses relations figuraient en bonne place Voltaire, Diderot ou Lavoisier.*

*Ce portrait de femme qui arrive jusqu'à nous grâce à quelques lignes sur une cloche témoigne de la vitalité de l'action des mécènes.*

*Sauver notre église, cela nous concerne tous.*

*Brigitte Pistre*

## Les travaux réalisés ou en cours

### ➤ Restauration de l'église : les grandes lignes d'un projet d'envergure

Vous avez pu remarquer que l'église est bien emballée : elle est en pleine transformation, et lorsque nous enlèverons ces bâches, ce sera pour découvrir Notre-Dame de Frazé dans toute sa splendeur.

Pour mémoire, voici les grandes lignes des travaux et leur découpage en trois tranches successives.

Le problème majeur de l'église résidait dans les multiples infiltrations et fissurations. La multiplicité des tuiles de formats et de qualités différentes a été à l'origine de nombreux glissements et de casses sur la couverture. Dès qu'une entrée d'eau est ouverte, la charpente est attaquée, se déforme, causant de nouveaux glissements, aggravant ainsi les infiltrations. Les maçonneries support des couvertures ne sont pas en reste : les infiltrations les désorganisent, les moellons en pierre ne sont plus tenus par les joints qui se délitent, les murs s'affaissent, la charpente suit... et c'est malheureusement une boucle sans fin.

Les pièces de charpente abîmées sont donc en cours de restauration, tout en conservant le maximum de bois anciens.

Les tuiles sont remplacées par des tuiles neuves de coloris panachés : les échantillons et simulations de mise en œuvre en ont été contrôlés et validés par Daniel Alazard, Ingénieur des bâtiments de France. Les sculptures sur les rampants étant en bonne partie détruites, le chantier prévoit également la restitution des éléments connus.

La cloche, classée également Monument Historique, a été déposée afin d'être restaurée.

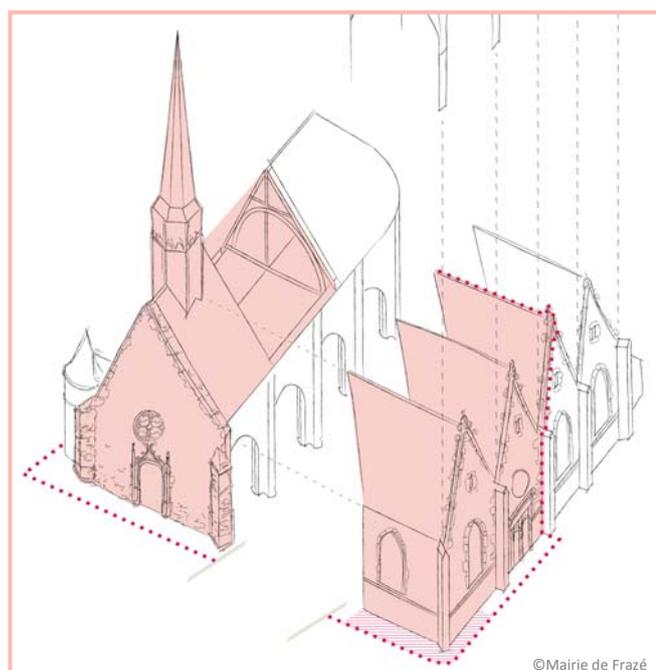
Les vitraux vont être réparés, et les enduits extérieurs anciens à la chaux vont être embellis, consolidés ou refaits.

Toute la gestion des eaux pluviales est traitée par un assainissement aux pieds des façades, trop humides du fait de remontées capillaires et d'enduits trop cimentés.

Pendant les travaux, une surveillance des fissures est mise en place : une instrumentation a été installée qui permet de mesurer les éventuels mouvements liés aux travaux afin de surveiller la stabilité de l'édifice malgré les déséquilibres obligatoirement induits par les modifications de charge.



©Mairie de Frazé / L. Lavie



©Mairie de Frazé

Cette restauration extérieure de l'église est répartie en deux phases. En effet, les financements étant plafonnés, il est préférable de faire les demandes de subvention en deux étapes bien distinctes afin d'en optimiser le total. Nous avons donc artificiellement découpé l'église en deux tranches verticales, à la demande de la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui finance nos travaux à hauteur de 40 % :

- La tranche 1 concerne la moitié de la nef, le clocher et les deux premières chapelles (en rosé sur le dessin ci-contre).
- La tranche 2, pour lequel un appel d'offres est en ligne et dont les travaux commenceront en 2016, concernera les deux autres chapelles, la suite des travaux de la nef et la tourelle.
- Enfin la tranche 3 sera envisagée pour l'intérieur de l'église. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette dernière partie des travaux dans nos futurs bulletins, car elle ne se fera qu'après la réalisation des tranches 1 et 2.

Chacune de ces trois tranches est estimée à 650 000 euros. Vous trouverez dans l'édito de ce journal et page suivante toutes les informations pour comprendre comment notre village d'un peu plus de 500 habitants peut « supporter » financièrement un projet de restauration aussi conséquent !

## ➤ Un plan de financement optimisé

La répartition des travaux de restauration de l'église en plusieurs tranches permet de bénéficier, pour chacune d'entre elles, d'un maximum d'aides publiques. Le tableau ci-dessous présente le plan de financement de la 1<sup>ère</sup> tranche :

Dépenses		Recettes	
<b>Travaux</b>	<b>558 029,98 €</b>	<b>Aides publiques :</b>	<b>380 802,79 €</b>
		- Etat	245 802,79 €
		- Département	125 000 €
		- Réserve parlementaire	10 000 €
<b>Prestations intellectuelles</b>	<b>56 480,00 €</b>	<b>Mécénat privé</b>	<b>souscription en cours</b>
<b>Divers</b>	<b>47 992,16 €</b>	<b>Autofinancement</b>	<b>281 696,35 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>662 499,14 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>662 499,14 €</b>

Le montage financier de la 2<sup>ème</sup> tranche devrait être sensiblement le même. Le montant estimatif des travaux est similaire à celui de la 1<sup>ère</sup> tranche, mais il faut attendre la fin de l'appel d'offres (en cours) et le choix des entreprises pour connaître les montants exacts. Les premières visites de l'Ingénieur du Patrimoine donnent à penser que les travaux à mener sur le versant Nord pourraient se révéler moins importants que prévu. Voilà qui constituerait une bonne surprise...

A noter que pour la 1<sup>ère</sup> tranche, la commune a souscrit un emprunt de 280 000 € sur 40 ans. Le montant des dons collectés via la Fondation du Patrimoine et le Mécénat d'entreprises sera affecté aux recettes des tranches 1 et 2, mais aussi de la restauration de la cloche, ce qui allègera d'autant la part communale d'autofinancement.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

*Le 27 mars, une convention de partenariat entre la commune de Frazé et la Fondation du Patrimoine a été signée, marquant officiellement le lancement de la souscription en faveur de l'église Notre-Dame de Frazé.*



©Mairie de Frazé / B. Pistre

*Le 17 juin, Stéphane Bern a donné une conférence auprès de grandes entreprises invitées par la Société Générale de Chartres, au profit des églises de Frazé et de Thiron-Gardais.*

### Déjà 6 000 € de dons

La souscription au profit des travaux de restauration de notre église reste ouverte pendant toute la durée des travaux. Vous avez dû recevoir le dépliant assorti du coupon-réponse dans votre boîte à lettres fin avril. Ce document est disponible en mairie, et téléchargeable sur les sites internet [www.mairie-fraze.fr](http://www.mairie-fraze.fr) et [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

A ce jour, plus de 6 000 € ont été collectés. Tous les dons, même les plus modestes, sont les bienvenus. N'hésitez pas à en faire part à votre entourage, aux personnes attachées à cette église suite à leur baptême, leur profession de foi ou leur mariage...

Notre-Dame de Frazé vous remercie !



➤ **La cloche de Frazé : toute une histoire...**



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Vous l'avez lu, la cloche de Frazé est classée au titre des Monuments Historiques et a fait l'objet d'un traitement particulier, avec un budget spécial pour sa réfection\*. Elle a aussi une belle histoire puisqu'elle est le premier objet de mécénat connu sur l'église, Madame Thiroux d'Arconville l'ayant financée en 1780.

Depuis, elle sonnait nos heures, inlassablement... jusqu'à ce 30 avril, où elle fut descendue précautionneusement (photo de gauche). Elle est maintenant dans l'atelier de l'entreprise Bodet pour être restaurée.

Des clochettes à son effigie ont été fabriquées par Bodet et mises en vente au prix de 29 €, au bénéfice de sa restauration (photo de droite). Vous avez pu en trouver lors de notre brocante, et elles sont disponibles dans notre commerce ou à la mairie. Chaque clochette est un souvenir amusant à garder et participe d'un geste de solidarité aux travaux.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Mais notre cloche pourrait connaître un autre moment de gloire : un photographe professionnel va lui en « tirer le portrait » et cette photo devrait être exposée à Paris, sur les grilles du jardin du Luxembourg, au côté de 79 autres merveilles du Patrimoine, à l'occasion des 20 ans de la Fondation du Patrimoine.

La cloche de Frazé s'affiche au Luxembourg : peut-on rêver plus bel endroit pour une dame née avant la révolution ? Petite et grande histoire, petite ou grosse cloche, le Patrimoine est, à chaque fois que l'on s'y intéresse un tant soit peu, riche de surprises et d'aventures !

\* Le plan de financement de la restauration de la cloche et de son beffroi est le suivant :

Dépenses		Recettes	
<b>Travaux :</b>	<b>32 615,91 €</b>	<b>Aides publiques :</b>	<b>28 586,07 €</b>
- restauration cloche	18 786,00 €	- Etat	14 966,07 €
- charpente beffroi	13 829,91 €	- Département	8 823,00 €
		- Réserve parlementaire	4 797,00 €
<b>Prestations intellectuelles</b>	<b>4 799,26 €</b>	<b>Mécénat privé</b>	<b>souscription en cours</b>
		Autofinancement	8 829,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>37 415,17 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>37 415,17 €</b>

➤ **Nouveau : une vidéo sur Frazé**

Dans le cadre d'un partenariat avec Thiron-Gardais, une vidéo sur Frazé a été réalisée afin de promouvoir toujours davantage notre commune sur le plan touristique.

Cette vidéo est accessible via un lien sur notre site internet communal [www.mairie-fraze.fr](http://www.mairie-fraze.fr)

ou directement sur le site suivant :

[www.unjoura.com/tiron/ST-09/video.html](http://www.unjoura.com/tiron/ST-09/video.html).



Village de Frazé

© Collection Histoire de Voir - B L E U N U A G E s a s - PARIS 12 - Tous droits réservés  
Pilote drone : Allégorie productives - Bruno FONTAINE

### ➤ Entrée de bourg : un ralentisseur plus efficace



Sans doute avez-vous constaté que le ralentisseur situé à l'entrée de Frazé, en arrivant de Brou, a été modifié ?

Afin de le rendre plus efficace, son effet visuel a été renforcé grâce à la mise en place d'un béton coloré rouge.

Les employés municipaux ont profité de ce chantier pour remplacer l'ancienne haie monospécifique par une haie constituée d'essences diversifiées, améliorant le caractère paysager de cette entrée du bourg. Pour préserver la visibilité des automobilistes sortant des résidences, ces haies seront entretenues de façon à rester basses.

## Les principales décisions du Conseil municipal

*Nous vous rappelons que les comptes-rendus sont consultables en intégralité à la mairie et sur le site Internet de Frazé.*

### ➤ La mise en accessibilité de la mairie à l'étude

En tant qu'établissement recevant du public, la mairie doit respecter des normes d'accessibilité. Or, la présence d'une marche à l'entrée du bâtiment (photo ci-contre) pénalise l'accès des personnes à mobilité réduite.

Suite à un diagnostic réalisé en partenariat avec la Communauté de Communes du Perche Gouet, la Municipalité a validé le principe de mise aux normes. Un chiffrage est en cours afin de prévoir la mise en place d'une rampe d'accès amovible avec bouton d'appel depuis l'extérieur. Par la même occasion, il est envisagé de remplacer la porte d'entrée de la mairie pour assurer une meilleure isolation thermique du bâtiment. Des financements seront sollicités auprès du Conseil départemental et du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la fonction publique.



### ➤ Travaux de voirie : la place Saint Pierre et le Boulay du Parc programmés en 2015

D'une superficie de 2 770 hectares, le territoire de Frazé comporte de nombreux hameaux desservis par des voies communales. L'entretien de ces petites routes goudronnées est à la charge de la commune. Afin de maintenir ce réseau de voirie en bon état, il convient d'assurer chaque année la reprise des enrobés les plus abîmés.

C'est dans cette logique que la commune a prévu de poursuivre son programme de travaux de voirie, avec en 2015 une intervention sur la place Saint-Pierre et la phase 2 d'entretien de la voie communale du Boulay du Parc. Ces travaux seront menés, comme chaque année, dans le cadre de l'appel d'offres groupé de la Communauté de Communes du Perche Thironnais, avec le concours financier du Conseil départemental.

### ➤ Concessions du cimetière : des tarifs ajustés

Inchangée depuis 2007, la tarification du cimetière a fait l'objet d'une révision, portant les prix des concessions et des emplacements de champs d'urnes à :

- 500 € pour une durée de 50 ans
- 300 € pour une durée de 30 ans
- 150 € pour une superposition (3<sup>ème</sup> emplacement)

Par ailleurs, la location du caveau provisoire est gratuite les 10 premiers jours ouvrables, puis 10 € par jour supplémentaire.

## ➤ 2 murs de soutènement à consolider

Deux murs situés dans le bourg se dégradent et nécessitent des travaux.

D'une part, il s'agit du mur de soutènement du parking rue du 19 Mars 1962 (parking du commerce) qui présente d'importantes fissures.

La pression de la terre dont il assure le maintien et l'infiltration de la pluie, le gel ou le dégel engendrent une menace d'effondrement.

C'est pourquoi une intervention est prévue cette année pour conforter ce mur et ainsi sécuriser le parking.



D'autre part, il s'agit du mur de soutènement situé en contrebas de l'ancienne cabine téléphonique, qui sous l'effet du creusement par l'eau du bief menace de s'effondrer.

Là aussi, des travaux de confortement sont programmés courant 2015.

*Coût estimatif des travaux prévus sur ces 2 murs : 14 909,05 € HT, éligibles à une subvention de 30 % du Conseil départemental, soit 4 473 €.*

## En bref

### Un nouveau canton, deux nouveaux élus...

Le 27 mars, à l'occasion du lancement de la souscription en faveur de notre église, deux nouveaux visages ont fait leur entrée en mairie de Frazé.

Il s'agit de **Françoise Hamelin** (à gauche) et de **Claude Térouinard** (au milieu), conseillers départementaux de notre nouveau canton, qui effectuaient là leur première sortie officielle depuis leur élection le dimanche précédent.



construire - rénover - améliorer - restaurer



### Habitat : un guide pratique pour tous vos projets

Le Pays Perche d'Eure-et-Loir, la Région Centre Val de Loire et le Parc naturel régional du Perche viennent de publier un « *Guide des aides à l'habitat d'Eure-et-Loir* ».

Réhabilitation et amélioration des logements, rénovation thermique, aide à l'acquisition, location... cette petite bible rassemble toutes les informations utiles pour les particuliers. Elle comporte non seulement les montants et les conditions d'obtention de ces aides, mais aussi les contacts nécessaires pour se renseigner.

Ce nouveau guide est disponible sur demande auprès du secrétariat de mairie, et téléchargeable sur notre site internet communal [www.mairie-fraze.fr](http://www.mairie-fraze.fr).

## Les budgets 2015 : une gestion rigoureuse face aux baisses de dotations de l'Etat

Rappel : pour chacun des 3 budgets (budget communal, budget « service public d'assainissement », budget « commerces/hébergement »), il faut clôturer l'exercice en votant le compte administratif (CA) de l'année qui vient de s'écouler. Chaque CA doit être concordant avec les chiffres de la trésorerie, qui valide les comptes des communes.

Le compte administratif 2014 de Frazé, adopté par le Conseil municipal le 13 mars 2015, s'établit comme suit :

<b>Section de fonctionnement :</b>		<b>Section investissement :</b>	
Recettes :	385 273,46 €	Recettes :	64 422,57 €
Dépenses :	335 293,81 €	Dépenses :	275 497,25 €
Report des antérieurs :	+ 472 332,08 €	Report des antérieurs :	+ 41 202,97 €
Soit un résultat de :	<b>+ 522 311,73 €</b>	Soit un résultat de :	<b>- 169 871,71 €</b>

A donc été approuvé un **excédent total de 352 440,02 €**, qui vient alimenter le budget communal 2015.

Par ailleurs, pour construire le budget prévisionnel 2015, nous avons voté les taux d'imposition. A la majorité, il a été décidé d'augmenter légèrement les taux de 2014 afin de **compenser la baisse des dotations de l'Etat et ainsi continuer d'assurer le même service à la population frazéenne**, à savoir :

- taxe d'habitation : 8,73 % (au lieu de 8,34 % en 2014),
- taxe foncière (bâti) : 13,04 % (au lieu de 12,46 % en 2014),
- taxe foncière (non bâti) : 29,34 % (au lieu de 28,04 % en 2014).

### ➤ Les budgets prévisionnels (BP)

Rappelons que pour chaque BP (principal ou annexe), les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer dans chaque section (fonctionnement et investissement). Pour 2015, ont été votés à l'unanimité :

- Le budget primitif communal :  
Section investissement : 1 875 033 € (en recettes et en dépenses)  
Section de fonctionnement : 704 682 € (en recettes et en dépenses)
- Le budget annexe « Service public d'assainissement » :  
Section investissement : 32 457 € (en recettes et en dépenses)  
Section de fonctionnement : 43 622 € (en recettes et en dépenses)
- Le budget annexe « Commerces et Hébergement » :  
Section investissement : 170 624 € (en recettes et en dépenses)  
Section de fonctionnement : 31 900 € (en recettes et en dépenses)



Rappelons que les recettes de la section de **fonctionnement** proviennent d'une part des excédents de fonctionnement des années précédentes, auxquels s'ajoutent les sommes perçues au titre des impôts directs, d'une dotation forfaitaire de l'Etat et des recettes liées à l'activité économique sur le territoire (via une indemnité de compensation versée par la communauté de communes qui perçoit les impôts des entreprises situées sur notre territoire).

Le budget **investissement** est alimenté par des aides financières : subventions, fonds de péréquation, FCTVA, FDAIC (fonds départemental d'aide aux communes), versées au vu de la réalisation de certains aménagements ou équipements.

### ➤ Les subventions

Lors de ses réunions des 13 mars et 29 mai 2015, le Conseil municipal a examiné différentes demandes de subvention. Après délibération, il a décidé d'allouer à chaque association frazéenne une subvention de 350 €, et d'aider différentes associations locales d'intérêt général. L'ensemble de ces subventions est récapitulé dans le tableau suivant :

Comité des Fêtes de Frazé	350 €
La Gaule Frazéenne (pêche)	350 €
Amicale des Anciens Elèves de Frazé	350 €
Le Trait d'Union de Frazé	350 €
Le Trait d'Union de Frazé (subventions exceptionnelles pour organisation de manifestations communales)	1250 €
Coopérative scolaire de Chassant	350 €
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	300 €
APEA (Association des Parents d'Elèves et Amis) Frazé – Chassant - La Croix-du-Perche	150 €
Restos du Coeur	150 €
Les Aires du Perche	350 €
Ordre de Tiron (financement d'une vidéo sur Frazé)	800 €
Maison Familiale et Rurale de Beaumont-les-Autels	100 €
Société Protectrice des Animaux (prise en charge des animaux d'une personne hospitalisée et décédée depuis)	80 €
LECAP	50 €
VMEH de Brou (visiteurs hospitaliers)	50 €
Prévention Routière	50 €

## SIEFM : un important projet au service de notre santé

Les habitants de plusieurs hameaux de Frazé (Le But, Les Mabillières, La Pacotterie, Le Grand Carcahut, Aigrefoin, Le Petit Carcahut, Les Marchais et Le Cormier), sont desservis en eau par le Syndicat intercommunal de Luigny-Miermaigne. Réalisée avec du PVC datant d'avant 1980, l'antenne qui alimente ce réseau comporte du chlorure de vinyle monomère nocif pour les usagers. Face à ce constat, le Syndicat Intercommunal des Eaux de Frazé-Mottereau a décidé d'agir.

Toutefois, plutôt que de refaire un réseau à l'identique nécessitant de traverser de nombreuses propriétés privées ainsi qu'un bois et de réaliser plusieurs saignées sur routes départementales, le Conseil syndical propose de raccorder les habitations concernées sur le réseau de Frazé, à partir de La Haie Vierge, ce qui représente une longueur moindre que le renouvellement à l'identique et un suivi des canalisations le long des voies communales.

Mais ce projet nécessite la mise en place d'un surpresseur afin d'améliorer la pression de l'existant. Faute de trouver un accord avec un propriétaire privé aux abords de La Pihourdière, le Syndicat se trouve dans l'obligation d'enterrer ce surpresseur sur une voie rurale juste au niveau de La Haie Vierge. Un accord de principe a été donné par la commune.

Le coût estimatif total de l'opération est de 380 000 € HT pour le renouvellement des canalisations et l'installation du surpresseur. Le montant des subventions accordées par le Conseil départemental et l'Etat est de l'ordre de 80 000 €. L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne devrait apporter aussi sa contribution et se prononcera après le résultat de la consultation des entreprises prévue à la fin de l'été. Les travaux devraient commencer d'ici la fin de l'année.

**Pour toute information ou précision, n'hésitez pas à contacter le SIEFM au 06.32.00.74.88 ou au 02.37.29.50.52.**

## Un Frazéen à la Une : Gérard Trécul, au service du Trait d'Union depuis 40 ans, un Frazéen d'exception

Gérard Trécul est un « vrai » Frazéen ! Peu de personnes peuvent, comme lui, se targuer d'avoir toujours été de Frazé. Né à Frazé le 25 décembre 1954, il a grandi dans son village où ses parents, et avant eux ses grands parents, tenaient l'épicerie. A cette époque, il n'y avait ni supermarché ni internet : le bar du village étant le lieu incontournable pour faire ses courses et connaître les dernières nouvelles. De plus, son père et son grand-père exerçaient ensemble le métier de bourrelier et de matelassier, ce qui les amenait à sillonner la campagne.

Gérard est plongé dans cette ambiance de convivialité et d'échanges depuis son plus jeune âge. C'est certainement là que sont nés son goût pour la vie sociale et sa grande capacité à aller vers les autres. Car c'est bien un homme de grande qualité relationnelle qui est le Président du Trait d'Union de Frazé, le TUF, association qui porte si bien son nom et dont, depuis 38 ans, il assure la Présidence. Rarement une association villageoise aura su si bien et si longtemps symboliser toutes les valeurs du monde associatif. Le Trait d'Union, créé par Jean-Claude Mercier, l'ancien directeur du Crédit Mutuel de Frazé, et Raymond Souquet-Basiège, Maire du village à cette époque, propose des activités culturelles ou sportives à toutes les générations : Printemps musical du Perche à Frazé, tennis de table, randonnées, tir à l'arc, fête de la Saint-Jean, on ne compte plus les occasions de rencontres organisées avec brio par cette équipe dont il faut saluer ici, à travers son Président légitimement mis à l'honneur cette année, l'engagement et la fiabilité. Une équipe sur laquelle l'ensemble du village peut compter en toutes circonstances : aux Fêtes du Patrimoine, ou à d'autres occasions, les membres du TUF savent toujours répondre présents quand on les sollicite. Comme leur Président, ils connaissent la valeur de l'engagement et ont le sens des responsabilités collectives.

L'engagement désintéressé au service du collectif, Gérard Trécul connaît bien : il fut conseiller municipal de 1995 à 2001, membre du CCAS de 2008 à 2014, puis réélu conseiller municipal en 2014, il devient le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de Frazé-Mottereau, lourde responsabilité eu égard aux enjeux sanitaires liés à cette fonction. Les collectivités et la gestion communale, Gérard Trécul connaît aussi, puisqu'il fut employé communal pendant 27 ans, dans un village voisin. A la retraite depuis peu, il est donc encore plus disponible pour poursuivre l'ensemble des activités bénévoles qu'il a choisies, toujours au service des autres.

Si Gérard Trécul Président du TUF ou Président du syndicat de l'eau est aussi unanimement apprécié et respecté, c'est en raison de ses très grandes qualités humaines : c'est l'Homme qui donne à la fonction toute sa dimension ! Homme de parole, toujours prêt à « donner le coup de main », équilibré et consensuel, il est de ceux dont on recherche l'avis et dont on se félicite d'être l'ami. Sa gentillesse est de celle que l'on admire car elle est doublée d'une très grande sincérité et d'une véritable intelligence du cœur.

Avec de telles qualités, Gérard ne pouvait que réussir aussi sa vie privée : marié en l'église de Frazé le 09 septembre 1995 avec Sylvie Guillemin, originaire de la Sarthe, ils ont eu deux filles, Emeline et Léa, aujourd'hui deux belles jeunes filles de 19 et 17 ans. C'est l'une ou l'autre, ou les deux, qui accueillent les visiteurs aux grilles du Château les jours de visite. C'est elles deux aussi que l'on voit, souriantes et efficaces, servir avec entrain lors des fêtes du TUF, au milieu des autres bénévoles de cette association remarquable.

**Alors en cette année où l'on fête les 40 ans du TUF, au nom de tous les Frazéens :**

**Merci et chapeau, le TUF - Merci et chapeau, Gérard !**



## Événements communaux et associatifs du premier semestre 2015

Les brocantes du Comité des Fêtes se suivent, et heureusement ne se ressemblent pas ! Ainsi, après une édition 2014 très contrariée par les caprices du ciel, **la 7<sup>ème</sup> brocante** qui s'est tenue le dimanche 10 mai 2015 a été couronnée de succès.

Attirés par les rayons du soleil, les exposants sont venus nombreux s'installer sur la place du Château et rue du 8 Mai 1945. Les visiteurs sont également venus en affluence. Voilà qui a fait l'affaire des organisateurs dont les crêpes, frites et saucisses n'ont fait qu'une flambée ! De quoi encourager les bénévoles du Comité des Fêtes en vue des autres temps forts de l'année...



**28 mars** – pêche à la truite autour du plan d'eau de la Cayenne organisée par la Gaule Frazéenne

**19 avril** – méchoui de l'Amicale des Anciens Elèves de Frazé

**8 mai** – commémoration de l'Armistice de la seconde Guerre Mondiale



**27 juin** – fête de fin d'année à l'école de Chasant



**27 juin** – 40 ans du Trait d'Union de Frazé



Le Trait d'Union lors de sa création, avec de gauche à droite : Jean-Claude Mercier, président fondateur, Raymond Souquet-Basiège, Maire, et Gérard Trécul.

40 ans plus tard, Gérard Trécul, président, a été mis à l'honneur par plus de 160 personnes venues saluer son dévouement sans faille.

## Agenda 2015 de Frazé : second semestre

MOIS	DATES	EVENEMENTS	ORGANISATEURS
JUILLET	samedi 4 et dimanche 5	100 km du Perche	Trait d'Union (correspondant pour Frazé)
	lundi 13	Jeux pour les enfants (17h30), apéritif (19h), buffet champêtre (20h), retraite aux flambeaux (22h30), feu d'artifice (23h) et bal	Municipalité / Comité des Fêtes / Trait d'Union
SEPTEMBRE	samedi 19 et dimanche 20	<b>Journées du Patrimoine</b> : animations dans le village et au château	Associations de Frazé / Château / Municipalité
OCTOBRE	samedi 17 à 20h30	Loto	Amicale des Anciens Elèves
NOVEMBRE	mercredi 11	Commémoration de l'Armistice, suivie du banquet des aînés	Municipalité et CCAS
	samedi 21 à 18h30	Assemblée générale, suivie d'un repas	Trait d'Union
DECEMBRE	samedi 12 après-midi	Noël des enfants	Comité des fêtes
	dimanche 13 à 14h00	Arbre de Noël	APEA

En fonction des circonstances, les horaires peuvent être appelés à subir une modification. **Veillez consulter quelques jours à l'avance l'affichage devant la mairie.**

Nous vous invitons également à **consulter régulièrement le site internet de la commune** ([www.mairie-fraze.fr](http://www.mairie-fraze.fr)) afin de vous tenir informé des événements à venir, des dates et modalités d'inscription pour les différents repas, etc.

### ➤ La fête du patrimoine : Frazé s'affiche, 7<sup>ème</sup> édition !

Cette année, les Journées du Patrimoine auront lieu les samedi 19 et dimanche 20 septembre, sur le thème « *Le patrimoine du XXI<sup>ème</sup> siècle, une histoire d'avenir* ». Il s'agira pour nous de la 7<sup>ème</sup> édition de « *Frazé s'affiche* ».

Nous conserverons le même esprit qu'à l'accoutumée : ouverture du Parc du Château, animations tout au long de la manifestation, activités culturelles et ludiques et prestations de qualité, à la hauteur de notre remarquable village dont les Frazéens sont si fiers ! Comme chaque année, toutes les forces vives de Frazé sont partenaires de cette grande fête qui attire de plus en plus de monde, le bouche à oreille fonctionnant bien, les visiteurs venant de plus en plus loin.

Attention : changement de lieu pour la messe ! Pas de messe ni d'ailleurs de concert dans l'église cette année, car Notre-Dame est fermée pendant le chantier, pour raisons de sécurité. Mais la messe de Saint-Hubert se déroulera dans le Parc du Château, et, en cas de pluie, dans la salle des fêtes. Et la musique nous accompagnera le samedi soir pendant le feu d'artifice puisque c'est un véritable concert pyrotechnique qui va être donné dès la tombée de la nuit, avec le quatuor à cordes « *2 si 2 la* » et les artistes artificiers de « *Fêtes et Feux* ».

Voici le déroulement de ces deux journées de fête, tel qu'il est prévu au moment où ce bulletin est mis sous presse :

#### **Samedi 19 septembre**

- 14h00 : Ouverture des journées du patrimoine 2015
- 15h00 : Présentation du Château par les propriétaires
- 16h00 : Spectacle d'escrime « les Mousquetaires de Frazé »
- 17h30 : Présentation du Château par les propriétaires
- 20h00 : Barbecue (12 € - réservation en Mairie avant le 18 septembre)
- 22h30 : Feu d'artifice en musique (quatuor à cordes)

#### **Dimanche 20 septembre**

- 09h00 : Randonnée pédestre et vélo 12 km
- 10h30 : Messe de Saint-Hubert avec « les Échos de Frévent »
- 12h00 : Cochon grillé dans les communs du Château (20 € - réservation en Mairie avant le 14 septembre)
- 14h30 : Présentation du Château par les propriétaires
- 15h30 : Spectacle d'escrime « les Mousquetaires de Frazé »
- 16h30 : Présentation du Château par les propriétaires
- 17h30 : Spectacle d'escrime « les Mousquetaires de Frazé »
- Dans l'après-midi : trompes de chasse avec les Échos de Frévent



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Nouveauté : cette année, Monsieur Latouche, de Yèvres, devrait venir avec ses beaux percherons pour assurer des présentations de ces chevaux emblématiques et des promenades en carriole.

Ce programme peut encore évoluer, les associations, propriétaires du château et élus qui forment le comité de pilotage de « *Frazé s'affiche* » se réunissent régulièrement pour assurer une fête de grande qualité et penser à tous les détails pratiques. Mais comme d'habitude nous vous communiquons dans les meilleurs délais les informations au plus vite afin que ceux qui le souhaitent puissent réserver leurs places aux repas : le nombre de convives est limité, et la priorité des inscriptions est toujours donnée aux Frazéens ! Alors réservez dès maintenant la date des 19 et 20 septembre sur votre agenda : Frazé s'affiche 2015 devrait être magnifique !

## Liste électorale : pensez à vous inscrire !

Vous venez de vous installer à Frazé ? Vous venez de fêter vos 18 ans ou allez devenir majeur avant les élections régionales de décembre 2015 ? Alors n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale. Pour effectuer cette démarche citoyenne, il vous suffit de venir en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## Etat civil

**Naissance :** Anna THOREZ, le 23 décembre 2014 au Coudray  
Soan et Ethan WILMART, le 28 janvier 2015 au Coudray



**Mariages :** Allan SIMON et Christelle NOSLEY, le 30/05/2015  
Arnaud BLANCHARD et Stéphanie FORESTIER, le 06/06/2015

**Décès :** Fanchette Riant, le 07/12/2014 à Mainvilliers  
Bernard de MEAULNE, le 03/01/2015 à Frazé  
Henriette DESTOUCHES, le 25/02/2015 à Brou  
Michel CURTIS, le 06/05/2015 à Nogent-le-Rotrou  
Alphonsine BULOUE, le 03/06/2015 à Thiron-Gardais  
Jacqueline KRIZAN, le 23/06/2015 à Frazé

## Informations pratiques

### Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

le lundi et jeudi matin de 9h à 12h  
le mardi après-midi de 14h30 à 16h30  
le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 12h  
permanence des élus sur rendez-vous le samedi matin  
téléphone de la mairie : 02.37.29.50.52  
fax : 02.37.29.50.14  
adresse mail : [mairie.fraze@wanadoo.fr](mailto:mairie.fraze@wanadoo.fr)  
site internet officiel de la commune : [www.mairie-fraze.fr](http://www.mairie-fraze.fr)

### En cas d'urgence, vous pouvez contacter directement :

Brigitte PISTRE, maire : 06.10.13.48.70  
Fabien MASSON, 1<sup>er</sup> adjoint : 06.26.63.60.03  
Isabelle LAVIE, 2<sup>ème</sup> adjointe : 06.20.35.38.90  
Xavier HEROIN, 3<sup>ème</sup> adjoint : 06.24.61.86.51  
Alain GAUTHIER, 4<sup>ème</sup> adjoint : 06.33.50.50.93

En cas de besoin d'intervention sur le réseau d'eau, vous pouvez appeler le 06.71.53.83.31

### Le Petit Frazéen

Bulletin municipal n° 16 – juillet 2015  
Responsable de la publication : Brigitte Pistre, Maire de Frazé  
Rédaction : Brigitte Pistre et Isabelle Lavie  
Illustrations : Marie Carillo, Isabelle Lavie, Brigitte Pistre, Trait d'Union de Frazé  
Mise en page : Isabelle Lavie, avec la participation de Philippe Lebel  
Impression : Florilège Graphique  
Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours

Vous pouvez télécharger ce bulletin sur notre site internet [www.mairie-fraze.fr](http://www.mairie-fraze.fr) rubrique Municipalité → Bulletins municipaux

## à noter : Fête Nationale - 13 juillet 2015

- 17h30 : **jeux pour les enfants** sur le terrain de la salle des fêtes
- 19 heures : **apéritif** offert à la salle des fêtes
- 20 heures : **buffet champêtre** (pensez à vous inscrire)
- 22h30 : **retraite aux flambeaux, feu d'artifice** à l'étang et **bal** à la salle des fêtes

